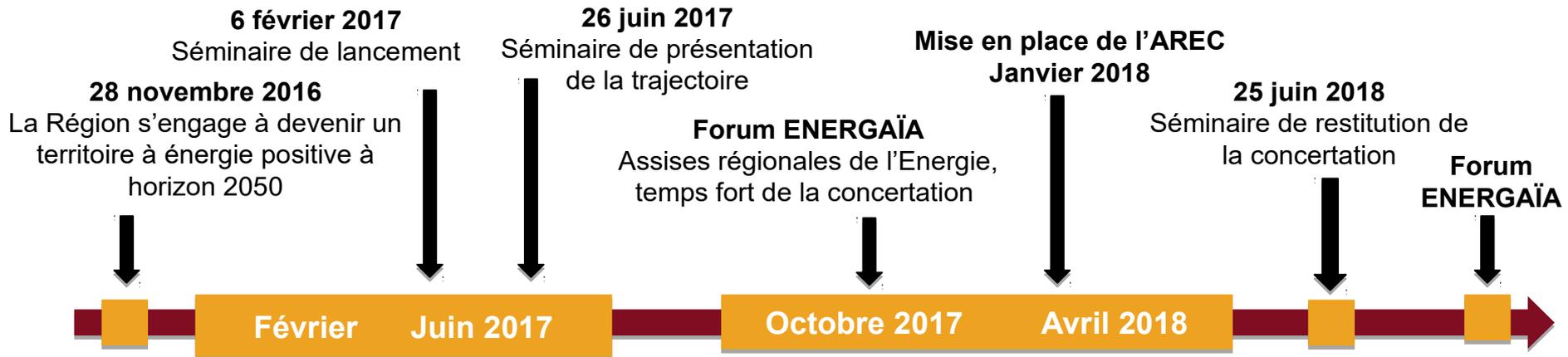


Pour une Région à Energie Positive en 2050



OCCITANIE, RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE



Définition de la trajectoire à suivre d'ici 2050, en concertation avec plus de 100 experts regroupés dans le cadre de 7 groupes de travail

Cadre de référence : les Visions ADEME 2030-2050 / les SRCAE

Partenariat avec l'ADEME

2 outils de modélisation : Med Pro (Enerdata) et Prototype Izuba Energie

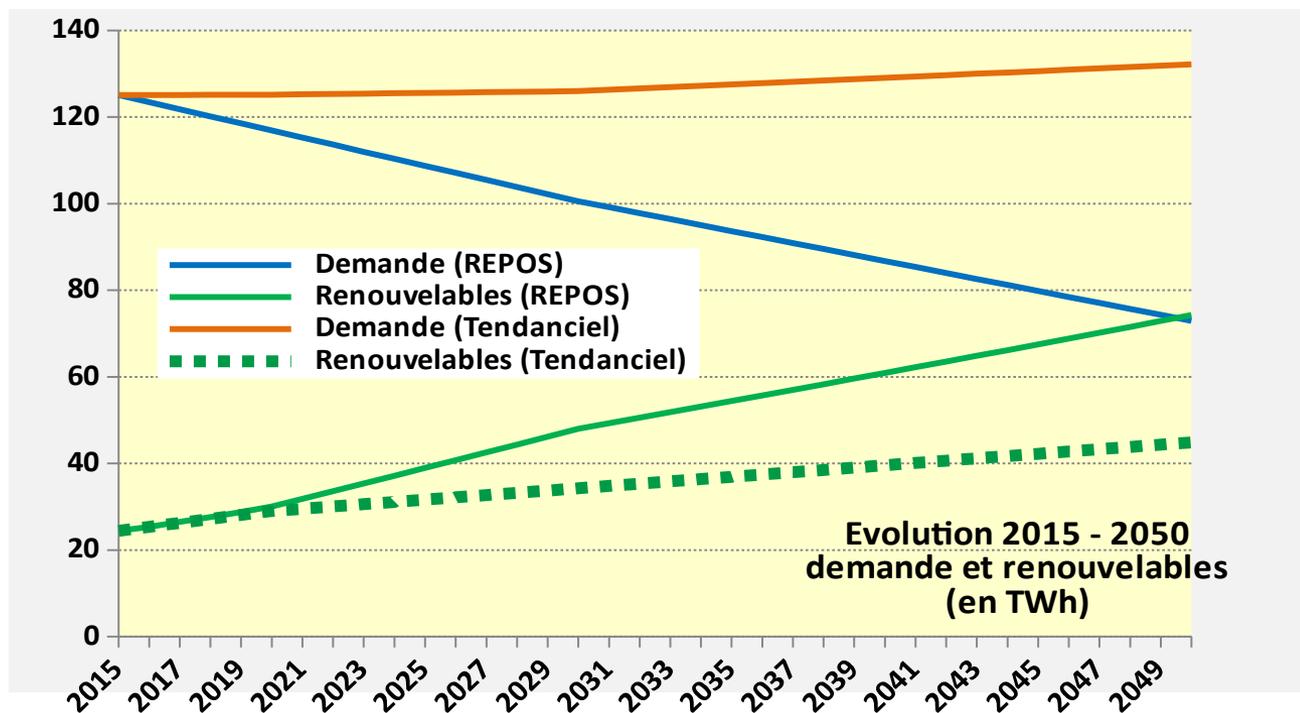
La concertation a été engagée entre janvier et mai 2018 afin d'interpeller les acteurs (citoyens, associations, entreprises, territoires), sur leur contribution aux atteintes des objectifs inscrits dans la trajectoire Région à Energie Positive

Des travaux en cours qui viennent compléter la trajectoire par une approche transversale (qualité de l'air, GES, indicateurs citoyens, trajectoire 100% gaz renouvelable ...)

Les conclusions issues de ces travaux serviront à ajuster, compléter le scénario REPOS, et seront présentés lors des Assises régionales de l'énergie qui se tiendront à Energaïa le 11 décembre 2018

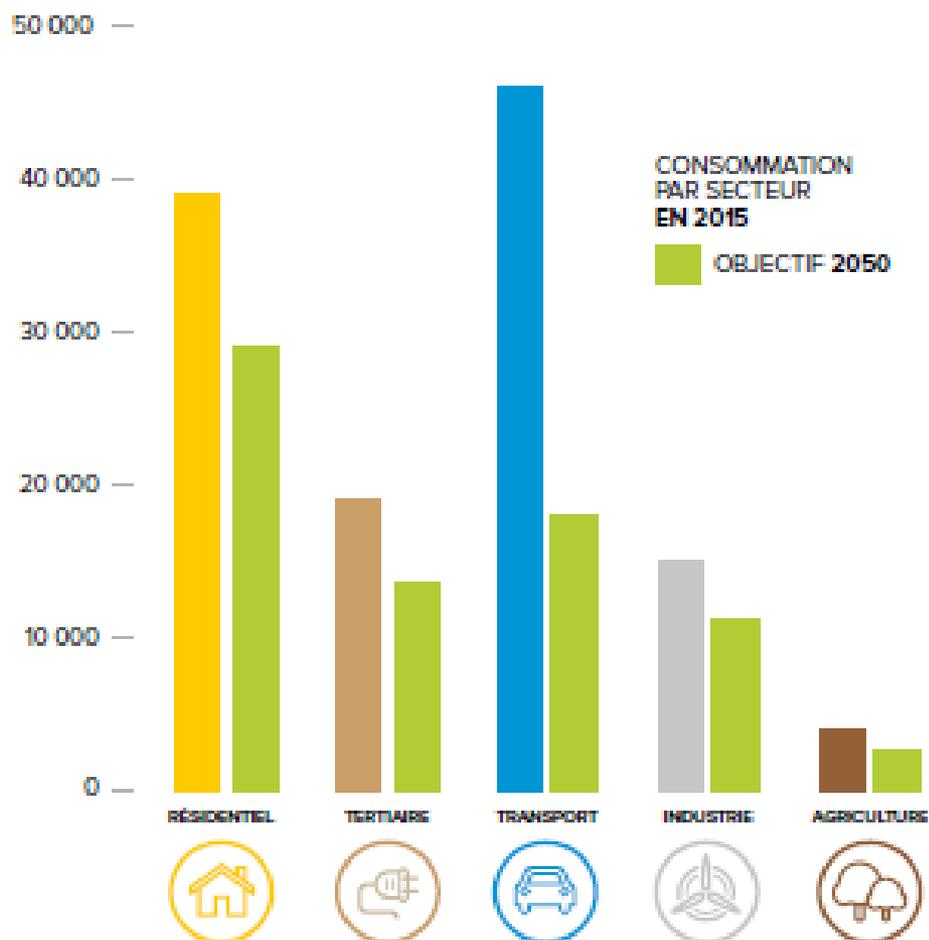
En 2050, la consommation d'énergie par habitant sera divisée par 2

En 2050, la production d'ENR sera multipliée par 3



- En application de la loi NOTRe, les futurs SRADDET vont se substituer à plusieurs schémas existants dont le SRCAE
- **le scénario REPOS constituera ainsi le volet « énergie » du futur SRADDET**

OCCITANIE, RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE



Scénario REPOS 2015 - 2050 : HABITAT et TERTIAIRE

- **Rénovation énergétique** des logements : 52.000 rénovations niveau basse consommation par an en moyenne jusqu'à 2030 puis 75.000
- **Neuf** : généralisation d'un niveau à très haute performance
- **Mesures non énergivores** de prévention des changements climatiques face aux surchauffes estivales



Hypothèses - références

SRCAE (rénovation)

Visions ADEME 2030-2050

OCCITANIE, RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE



CONSTRUIRE ÉCONOME ET RÉNOVER MASSIVEMENT LES BÂTIMENTS EXISTANTS

Aujourd'hui

CE SECTEUR REPRÉSENTE



47%

DES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE DE LA RÉGION

Objectif

RÉDUIRE
LA CONSOMMATION
DU SECTEUR
DU BÂTIMENT

-26%

Encourager la performance énergétique

des nouvelles constructions, c'est concevoir les bâtiments économes de demain.

Faire de la construction durable et de la rénovation énergétique

un levier de développement économique, en aidant le secteur du bâtiment à se former et à se développer.

La construction économe et la rénovation énergétique

concernent aussi les lieux de travail : moins d'impact pour l'environnement, mais aussi un meilleur confort pour les salariés et les chefs d'entreprises.

Rénover les logements

permettra de faire baisser significativement les consommations de chauffage et d'eau chaude : un enjeu environnemental majeur, mais aussi une opportunité pour lutter contre la précarité énergétique*.



Interlocuteur à la Région pour le département de l'Ariège sur les dispositifs « efficacité énergétique dans les bâtiments » :

Julien Duvignacq :

Julien.duvignacq@laregion.fr / Tel : 05 61 39 66 22

